



ENJEUX ET DÉFIS POUR UN TRAVAIL DES MÉMOIRES SUR LES CRIMES INTERNATIONAUX CONTEMPORAINS

Leçons apprises des pratiques d'acteurs engagés

LISTE DES PARTICIPANTS

Ces recommandations et leçons apprises s'appuient sur les échanges qui ont eu lieu lors des rencontres du 12 décembre 2014 et du 18 & 19 juin 2015 et qui ont réuni :

Le 12 décembre 2014

Émilie Aussems, Université catholique de Louvain (UCL)
 Pierre Biélande, Echos Communication
 Griet Brosens, Instituut voor Veteranen (IV-NIOOO)
 Maïté Burnotte, RCN Justice & Démocratie
 Florence Caulier, Centre communautaire laïc juif (CCLJ)
 Lies Dewallef, RCN Justice & Démocratie
 Axelle Fischer, Commission Justice et Paix
 Selim Mawad, consultant indépendant
 Emanuella Mazzilli, Commission Justice et Paix
 Hélène Morvan, RCN Justice & Démocratie
 Erika Nobels, Kleur Bekennen
 Thong Hoeung Ong, témoin de la série « Si c'est là, c'est ici »
 Remy Pierlot, Fondation M.E.R.Ci
 Alexia Pierre, consultante indépendante
 Philippe Plumet, Fédération Wallonie-Bruxelles – Cellule démocratie ou barbarie
 Émilie Poncin, Fondation M.E.R.Ci
 Julie Ricard, Territoires de la mémoire
 Valérie Rosoux, Université catholique de Louvain (UCL)
 Simon Schepers, Bijzonder Comité voor Herinneringseducatie (BCH)
 Yaëlle Van Crombrugge, Kazerne Dossin
 Marijke Van Dyck, Tumult
 Ina Van Looy, Centre communautaire laïc juif (CCLJ)
 Gaëtan Vanlandewyck, Annoncer la Couleur
 Thibault Zaleski, Coordination nationale d'action pour la paix et la démocratie (CNAPD)

Le 18 et 19 mai 2015

Nayla Abi Nasr, Sustainable Democracy Center (SDC)
 Barbara Boender, NIOD Institute for War, Holocaust and Genocide Studies
 Griet Brosens, Instituut voor Veteranen (IV-NIOOO)
 Maïté Burnotte, RCN Justice & Démocratie
 Émmanuelle Cadet, Alter Natives
 Lies Dewallef, RCN Justice & Démocratie
 Anne-Sophie Dupont, RCN Justice & Démocratie
 Tito Dupret, ITECO-Antipodes
 Ivana Franovic, Center for non-violent action (CNA)
 Ruth Friedman, freelance non-discrimination trainer
 Pierre Herbecq, RCN Justice & Démocratie
 Céline Langendries, Coopération par l'éducation et la culture (CEC)

Perrine Ledan, Better Future for All
 Mervie Likouete, RCN Justice & Démocratie
 Mélissa Logeais, RCN Justice & Démocratie
 Iratxe Momoito Astorkia, Museo de la Paz de Gernika
 Yves Monin, Fédération Wallonie-Bruxelles – Cellule démocratie ou barbarie
 Hélène Morvan, RCN Justice & Démocratie
 Lis Murphy, Music Action International
 Stipe Odak, Université catholique de Louvain (UCL)
 Philippe Plumet, Fédération Wallonie-Bruxelles – Cellule démocratie ou barbarie
 Timmerman Heidi, Provincie West-Vlaanderen
 Truddaïu Julien, Coopération par l'éducation et la culture (CEC)
 Valérie Rosoux, Université catholique de Louvain (UCL)
 Simon Schepers, Bijzonder Comité voor Herinneringseducatie (BCH)
 Martien Schotsmans, RCN Justice & Démocratie
 Christoph Sperfeldt, Australian National University
 Maarten Van Alstein, Vlaams Vredesinstituut
 Marijke Van Dyck, Tumult
 Alexandra Vasseur, independent consultant
 Marjan Verplancke, Kazerne Dossin
 Teršelič Vesna, Documenta
 Triona White Hamilton, Healing Through Remembering

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES PARTICIPANTS	1
PRÉAMBULE	2
INTRODUCTION	4
TEMPS	5
PLURALITÉ	8
DIALOGUE	12
RESPONSABILITÉ	16
RECOMMANDATIONS	21

PRÉAMBULE

L'envie de lancer cette réflexion a été suscitée par les défis que RCN Justice & Démocratie rencontre dans son travail en Belgique comme en Afrique centrale, mais aussi par la conviction de l'importance d'engager un travail mémoriel sur les crimes internationaux contemporains.

En effet, RCN J&D pense qu'il est inacceptable que des actes aussi extrêmes que des génocides et des crimes contre l'humanité disparaissent dans la fuite du temps. L'humanité bafouée par ces crimes n'est pas fractionnable, ni temporellement ni géographiquement : nous avons tous un Rwanda, un Cambodge, ou une Bosnie intérieurs. Rappeler ces crimes, c'est siéger pour l'humanité.

C'est aussi en lien avec son action d'appui à la reconstruction de l'État de droit dans des pays touchés par des violences de masse que RCN J&D a choisi :

- de participer à la préservation de la mémoire de ces crimes en collectant les voix de ceux qui ont vécu ces violences ;
- d'inscrire sa réflexion dans le cadre plus large des processus de justice transitionnelle en éclairant les articulations et les complémentarités qui unissent le travail mémoriel avec les processus de justice, de recherche de la vérité, de réparation, et de réconciliation.

Toutefois, depuis que RCN J&D travaille sur ces questions, l'organisation s'est déjà heurtée à d'importants défis. Ces défis sont liés à la proximité temporelle de ces événements et au fait que cette mémoire est encore à vif et sujette à des tensions tant personnelles (trauma) que collectives (contestations des faits, utilisation politique et partisane de la mémoire, notamment au sein des diasporas). Par ailleurs, dans certains contextes comme la République démocratique du Congo (RDC), les violations des droits humains sont encore en cours, ne permettant pas de laisser le temps faire son travail de mise en perspective historique. Un autre défi rencontré est le manque de documents d'archive et le caractère souvent controversé des documents existants.

Malgré ces défis, la préservation et la transmission de la mémoire des crimes internationaux contemporains répondent à un manque et à un besoin. RCN J&D a donc décidé d'initier deux rencontres (l'une en décembre 2014, en collaboration avec la Commission Justice & Paix, et l'autre en mai 2015) avec l'objectif de rassembler des organisations actives en Belgique, en Europe et au Liban pour débattre et partager les leçons apprises des pratiques des uns et des autres et avec l'ambition de renforcer l'impact et les complémentarités du travail mémoriel.

Cette publication présente les principaux enjeux du travail des mémoires qui ont émergé lors des débats qui se sont tenus lors de ces deux rencontres. Elle propose aussi d'accorder une place de choix aux expériences d'organisations qui sont engagées dans la mise en dialogue des mémoires, révélant les sensibilités de ce travail et la nécessité de les mettre en contexte.



La nécessaire complémentarité du travail de justice et de mémoire.

RCN Justice & Démocratie (Belgique)

RCN Justice & Démocratie est né en 1994 de l'indignation de citoyens belges (juristes, médecins, artistes...) face à l'horreur et l'inaction de la communauté internationale pendant le génocide au Rwanda. Depuis vingt ans, l'organisation soutient la reconstruction de l'État de droit et le droit à la justice dans des contextes marqués par des crises meurtrières de grande ampleur au Rwanda, au Burundi, en République démocratique du Congo, au Tchad ou encore au Sud-Soudan, et intervient depuis 2001 en Belgique.

L'histoire de l'engagement de RCN J&D en Belgique est intimement liée à l'événement historique et judiciaire qu'a représenté le procès dit des « quatre de Butare », lors duquel quatre Rwandais accusés de participation au génocide ont été jugés. En tant qu'organisation belge et organisation œuvrant dans le secteur de la justice au Rwanda, RCN J&D a en effet estimé qu'il était essentiel de préserver la mémoire de ce procès. L'organisation a demandé et obtenu l'accord du président de la cour d'assises pour enregistrer et retranscrire l'entièreté des débats.

Exemplaire à bien des égards, ce procès a posé un jalon important pour lutter contre le révisionnisme et le négationnisme du génocide rwandais de 1994 et concrétisé l'avènement d'une justice sans frontières par l'application de la loi de compétence universelle. L'énergie investie pour découvrir la vérité judiciaire a été remarquable (dix-huit avocats et 127 témoins se sont succédé à la barre) ; néanmoins, ce procès n'a pas mis fin aux discours de haine et à la méfiance.

Face au constat que la parole judiciaire ne suffit pas à dépasser les tensions et les divisions, RCN J&D a engagé en mai 2002 un travail de dialogue des mémoires avec la diaspora rwandaise présente en Belgique. Pendant plusieurs mois, RCN J&D a accompagné un groupe de personnes de la diaspora rwandaise avec l'objectif de travailler à la déconstruction des préjugés, au dépassement des réflexes communautaires et d'encourager leur engagement dans la (re-)construction du vivre-ensemble, en Belgique comme dans leur pays d'origine.

Poursuivant son effort de préservation de la mémoire des crimes internationaux et de dialogue, RCN J&D a engagé en 2006 un travail de collecte de témoignages de personnes qui ont vécu des crimes de génocide, de guerre ou contre l'humanité. Rassemblées dans la série radiophonique « Si c'est là, c'est ici », ces personnes (Rwandais, Burundais, Congolais, Bosniaque et Cambodgien) racontent leur parcours, leur reconstruction et leur engagement et interpellent chacun sur sa capacité d'engagement dans la construction d'un monde plus juste. Par la diffusion large de ces émissions auprès du public et notamment dans les écoles, RCN J&D souhaite aussi rappeler les valeurs communes qui nous unissent, au-delà de la distance et des différences, et réveiller notre responsabilité et capacité de mobilisation et d'indignation face à notre humanité blessée par les crimes de génocide, contre l'humanité et de guerre.

Pour plus d'informations :

<http://www.rcn-ong.be>

INTRODUCTION

Au lendemain des deux guerres mondiales, nombreux sont les pays qui ont décidé de tout faire pour que l'horreur des conflits armés et des crimes de masse ne se reproduise pas, déclarant « Plus jamais ça » et affirmant leur volonté de « *préserver les générations futures du fléau de la guerre*¹ ». La fin de la guerre froide n'a cependant pas laissé place à un monde de paix, et l'Europe n'a pas été épargnée.

Ces violences contemporaines s'inscrivent par ailleurs dans un contexte mondial complexe marqué par des interdépendances accrues. La problématique des djihadistes européens comme les vagues actuelles de réfugiés révèlent avec acuité les interconnexions qui unissent les conflits, les civils comme les combattants, au-delà des frontières géographiques.

Dans un monde marqué par la perpétuation des guerres et la violence extrême, par la persistance des idées haineuses et une tendance au repli identitaire comme à la radicalisation, les acquis de la démocratie se révèlent fragiles. Il paraît donc aujourd'hui pressant de trouver des chemins de dialogue pour questionner ces enjeux présents et prévenir de nouvelles violences. RCN Justice & Démocratie est convaincu que le travail de mémoire est l'un des outils qui peuvent permettre d'engager ce dialogue, en apportant des clefs pour aborder ces drames humains et en tirer des leçons pour le présent comme pour le futur. L'engagement dans ce travail requiert cependant de la prudence face aux risques d'utilisation de la mémoire à des fins partisans ou politiques, mais aussi, paradoxalement, de l'audace pour ouvrir l'espace de la mémoire à la diversité de nos sociétés et aux enjeux d'un monde en interaction.

Les tensions autour de la mémoire, si elles affectent les personnes qui ont été directement touchées par ces violences, traversent les sociétés au-delà des frontières géographiques et s'imposent dans l'espace politique comme médiatique². Lors de la minute de silence observée au Parlement belge en hommage aux victimes du génocide arménien en avril 2015, l'absence puis les déclarations sur les réseaux sociaux d'un député d'origine turque, qui exprimait son exaspération face aux accusations visant la Turquie et qui questionnait la qualification de génocide, ont provoqué de vives polémiques.

Par ailleurs, dans nos sociétés pourtant de plus en plus multiculturelles, les politiques mémorielles révèlent bien souvent les rapports de forces et les lignes de fractures en imposant la mémoire des « forts » et ignorant ou négligeant les mémoires des groupes minoritaires ou des pays à la « marge » politique et économique. Les mémoires des « faibles » se développent alors de manière souterraine et officieuse, parfois en se plaçant en concurrence avec ces mémoires officielles, avec le risque d'alimenter les tensions entre les porteurs de ces mémoires.

Au-delà de l'injonction du « devoir de mémoire », il s'agit ici de poser la pluralité et le dialogue au centre de notre réflexion. Il s'agit aussi d'ouvrir le travail des mémoires aux enjeux propres aux crimes internationaux³ contemporains en s'appuyant sur les leçons apprises par ceux qui au quotidien travaillent au dialogue de ces mémoires en conflit.

Quatre grandes thématiques structurent la publication : le temps, la pluralité, le dialogue et la responsabilité.

¹ Préambule de la Charte des Nations unies.

² AUSSEMS E., *Passé, Histoire, mémoire... Quand la politique s'en mêle*, Bruxelles, publié par la Commission Justice et Paix aux éditions Couleurs Livres, 2014.

³ Par le terme « crimes internationaux », nous faisons ici référence aux violations graves du droit international commises ou non en temps de guerre et incluant les crimes de guerre, de génocide, contre l'humanité et la torture, qu'ils aient ou non été jugés.

Comment travailler pour les prochaines générations tout en respectant la génération précédente ?

(Valérie Rosoux, Université Catholique de Louvain)

À la différence du travail historique qui vise à la connaissance et à l'intelligibilité du passé, le travail mémoriel est une lecture du passé en vue d'éclairer le présent et de construire le futur. La question du temps est donc au cœur du travail mémoriel.

Passé, présent, futur : un juste équilibre

S'inscrivant dans ce continuum temporel qui unit le passé, le présent et le futur, il s'agit de trouver un juste équilibre entre le besoin de traiter les crimes du passé et la nécessité d'éviter que l'énergie qui lui est consacrée n'envahisse totalement le présent et le futur. Paradoxalement, un trop-plein de mémoire ou son déni peuvent l'un comme l'autre empêcher une société de se projeter dans un futur réconcilié, imposant un passé qui continue à agir sur le présent et le guide.

Dans un cas comme le Liban, l'absence de prise en charge du passé de manière conséquente et transparente a arrêté le temps, affectant les communautés de génération en génération.

Au Liban, le passé est encore un sujet tabou. La majorité des gens disent qu'ils préfèrent ne pas en parler pour ne pas raviver les plaies, mais le cycle de violence, de conflits et de haine entre les différents communautés continue.

(Nayla Abi Nasr, Sustainable Democracy Center)

En ex-Yougoslavie, s'il existe des commémorations, elles ne permettent pas de réunir l'ensemble des victimes. Chacun des groupes anciennement en conflit commémore de son côté, et les commémorations servent encore aujourd'hui de tribune pour les discours nationalistes et divisionnistes, maintenant les anciens protagonistes en conflit dans leurs positions de « victime » et d'« ennemi ».

Le « bon moment » pour amorcer un travail de mémoire

À partir de quand un travail mémoriel est concevable et à partir de quand ce travail doit s'achever ? Quand est-il opportun de s'engager dans un travail de mémoire au regard des autres priorités post-conflit ? Comment concilier la nécessité de ne pas brusquer les victimes avec l'urgence de limiter les risques de répétition de la violence ? Comment concilier le temps long nécessaire à un travail des mémoires au niveau individuel et sociétal et les contraintes du temps institutionnel dictées par les enjeux politiques du moment ?

Les réponses divergent, en fonction des réalités propres à chacun des contextes.

Les expériences partagées par les organisations actives dans des pays post-conflit (Irlande du Nord, Croatie, Serbie, Bosnie-Herzégovine, Liban, Pays basque espagnol) éclairent la complexité d'amorcer un travail mémoriel dans un contexte souvent instable où les enjeux et les priorités sont nombreux (garantir la sécurité physique, reconstruire les institutions politiques et judiciaires, restaurer les services sociaux de base, relancer les activités économiques).

Face à cet agenda complexe, le besoin de mémoire n'est pas toujours spontané, surtout si les populations affectées par les conflits restent confrontées à des problèmes de sécurité et de survie. Le temps nécessaire avant d'engager un travail de mémoire varie aussi en fonction de la distance du sujet avec le drame, et, pour les victimes, la gestion du trauma ou du deuil nécessite souvent un temps de latence.

“ À certains endroits et à certains moments, se souvenir est un luxe, notamment si les besoins de base ne sont pas satisfaits. Au niveau plus individuel, tout le monde n’est pas préparé à parler des violences qu’il ou elle a vécues. Il faut avoir conscience de ces différences.

(Iratxe Momoito Astorkia, musée pour la Paix de Guernica)

Cependant, le travail de mémoire n’est certainement pas une option. Dans des pays sortant d’un conflit violent, la méconnaissance de l’histoire des violences du passé due à la faiblesse ou à la partialité des discours officiels ou aux tabous prégnants dans les familles et les communautés est une source de perméabilité aux discours de propagande et porte le risque d’une répétition de la violence.

“ Ce qui se fait actuellement en termes de commémoration et de mémoire dans les Balkans s’apparente à la préparation d’une prochaine guerre. Il y a une urgence à mener un travail de mise en dialogue !

(Ivana Franovic, Center for non-violent action)

Pour certaines victimes et auteurs des crimes, hantés par des souvenirs traumatiques, la prise en charge de cette mémoire est une nécessité pour leur survie au présent mais requière de la prudence.

“ Pour les gens avec lesquels nous travaillons (les survivants d’actes de torture), il est essentiel d’explorer ces souvenirs douloureux dans un environnement sécurisé et compréhensif.

(Lis Murphy, Music Action International)

Tirillés entre les contraintes et les enjeux de la reconstruction post-conflit au niveau individuel, sociétal et institutionnel, les acteurs engagés dans le travail mémoriel doivent articuler leur travail en fonction de la pluralité des objectifs et des acteurs afin de déterminer le(s) « bon(s) moment(s) » pour engager un travail de mémoire. Le temps individuel n’est ni le temps sociétal ni le temps institutionnel.

Les changements recherchés au niveau individuel (dépassement des traumatismes, reconnaissance des souffrances, restauration du dialogue) sont à envisager sur le temps de plusieurs générations. Or le temps institutionnel répond à des logiques politiques souvent plus courtes et moins prévisibles. Ces logiques vont de l’imposition de l’oubli, par l’application de politiques d’impunité et de lois d’amnistie, au choix d’établir les faits et de juger les auteurs des crimes (surtout s’ils sont les anciens « ennemis »).

Parfois, un procès ou une commission vérité peuvent déclencher l’ouverture des esprits à l’examen du passé, tout comme ils peuvent amener l’illusion d’une conclusion du traitement du passé alors qu’au niveau sociétal et individuel, le processus n’est pas encore arrivé à son terme. À contrario, lorsqu’un travail de mémoire est mené au niveau sociétal mais qu’il n’est pas reconnu et relayé au niveau étatique, qu’il ne permet pas d’engager des poursuites judiciaires ou des réformes institutionnelles, ces initiatives peuvent paraître bien dérisoires pour des populations meurtries qui sont en attente de justice, de vérité, de reconnaissance et de réparation.

Les mécanismes intemporels de la violence

En Europe occidentale, des acteurs traditionnellement engagés dans l'éducation à la mémoire sur les crimes de la Seconde Guerre mondiale s'intéressent désormais à des histoires et des conflits plus récents, capitalisant sur l'expérience qu'ils ont acquise dans l'éducation à la mémoire. Par leur travail, ils ouvrent progressivement le travail mémoriel à la diversité géographique et historique en révélant les mécanismes malheureusement semblables qui mènent à la violence et à la discrimination.

Contrairement au travail mémoriel des crimes contemporains conduit dans les pays affectés par ces conflits, il n'existe pas dans les pays non concernés directement par les conflits de délai, mais une nécessaire prudence pour aborder des histoires encore contestées et des mémoires encore à vif.

En effet, si la comparaison permet d'éclairer des mécanismes intemporels, il faut se préserver d'une mise en dialogue des mémoires sans mise en contexte historique. Chaque histoire doit se comprendre dans le contexte qui l'a vu naître et doit être accompagnée d'une lecture historique. Cependant, cette mise en contexte historique est un véritable enjeu car ces violences sont souvent mal documentées et les faits contestés.

En Belgique et aux Pays-Bas, la Kazerne Dossin comme le NIOD ont ainsi construit des ponts entre le travail éducatif qu'ils mènent sur l'Holocauste et d'autres contextes touchés par la violence extrême.

les mécanismes de la violence collective.

Kazerne Dossin (Belgique)

Édifiée au XVIII^e siècle, la Kazerne Dossin a été le théâtre de la déportation de 25 484 Juifs et 352 Tsiganes entre 1942 et 1944. Mémorial, musée et centre de documentation sur l'Holocauste et les droits humains, la Kazerne Dossin est aujourd'hui un lieu de mémoire unique en Belgique.

Le musée ne traite cependant pas uniquement du « cas belge », mais aussi des violences de masse. En partant de l'Holocauste, les mécanismes intemporels de la pression de groupe et de la violence collective (masse, angoisse, discrimination) sont examinés, des mécanismes qui dans certaines circonstances peuvent déboucher sur des massacres et des génocides. Chaque thématique est illustrée par des exemples contemporains mettant en lumière la tragique répétition de l'horreur, mais aussi des exemples de résistance. La discrimination envers les Juifs dans la Belgique occupée des années 1940-1942 est par exemple mise en parallèle avec le lynchage des Noirs aux États-Unis jusque dans les années 1960. À partir des comportements des auteurs de tels actes et de leurs suiveurs, l'attention du visiteur est attirée sur les mécanismes de la violence collective qui sont à l'œuvre parmi nous, mais aussi sur la possibilité de dire « non » et de résister.

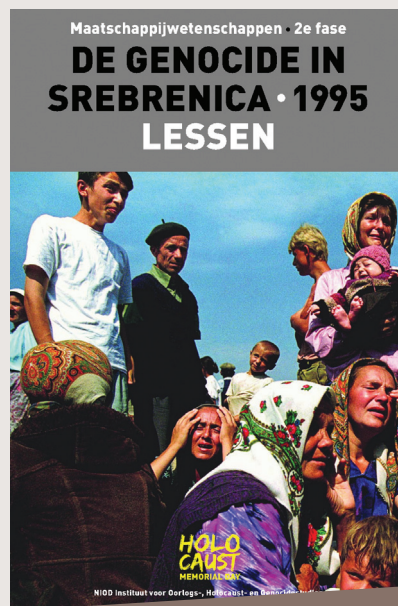
Pour plus d'informations :
<https://www.kazernedossin.eu/FR/>

Enseigner les génocides.

NIOD Institute for War, Holocaust
and Genocide Studies (Pays-Bas)

Le jour anniversaire de la commémoration de l'Holocauste (HMD) aux Pays-Bas est organisé par le NIOD en coordination avec plusieurs partenaires. Chaque année, en janvier, des cours, des événements et des activités de réflexion sur l'Holocauste et d'autres génocides sont menés. HMD a développé plusieurs leçons traitant des génocides et adaptées à plusieurs niveaux scolaires. Cette année, une leçon complète sur le génocide arménien a été conçue (également disponible en anglais) ainsi que sur le génocide de Srebrenica. La connaissance historique est la base, mais la compréhension du processus génocidaire est aussi importante. S'appuyant sur des sources originales et une analyse des images, chaque leçon permet d'engager des discussions sur le contexte et les étapes de la violence de masse, participant ainsi à une meilleure compréhension du génocide et de sa prévention.

Pour plus
d'informa-
tions :
www.niod.nl



© Photo NIOD

PLURALITÉ

La pluralité n'est pas un problème mais la condition pour amorcer un travail de mémoire.

(Valérie Rosoux, Université Catholique de Louvain)

En choisissant d'aborder la diversité des mémoires, il faut reconnaître et assumer qu'il y aura des conflits et des contestations.

(Maarten Van Alstein, Vlaams Vredesinstituut)

La pluralité des récits

Individuelle, familiale, communautaire, nationale et parfois transnationale, la mémoire est multiple. Lecture d'un individu ou d'un groupe sur son expérience, elle est traversée par des émotions, des représentations socio-culturelles et des interprétations multiples des faits passés. Multiple, aussi, car ces mémoires sont contestées et souvent conflictuelles, surtout dans des pays ayant récemment connu des violences. En effet, si les commémorations nationales affichent généralement une volonté d'unité en s'affirmant dans un discours monolithique, les mémoires se conjuguent généralement au pluriel.

En référence à cette pluralité, ce document se propose d'adopter la terminologie suivante : «travail des mémoires».

De fait, la pluralité s'inscrit au cœur des pratiques des acteurs engagés dans le travail mémoriel, permettant ainsi d'intégrer les visions multiples sur le conflit, les vécus propres à chacun et de donner aussi une place aux mémoires de ceux qui sont généralement exclus de l'histoire officielle. En reconnaissant cette diversité, les

Le labyrinthe des mémoires : vers une multi-histoire au Liban ?

Sustainable Democracy Center (Liban)

L'histoire du Liban est marquée par une succession de conflits depuis 1840 et ne semble trouver aucun consensus. En l'absence de processus officiels de justice transitionnelle et de réconciliation, l'histoire reste déterminée à l'échelle communautaire. Sans mémoire collective et face à des récits fragmentés, les préjugés, la haine, la culture de la violence et la peur de l'autre prévalent et se transmettent aux plus jeunes.

Depuis 2010, SDC, en partenariat avec Alter Natives et des jeunes membres des Clubs de citoyenneté et de paix (créés par SDC), mènent un travail de collecte de témoignages reflétant la diversité des mémoires portées par les divers groupes au Liban. Ces témoignages ont permis l'élaboration d'une exposition en 2013 qui permet, sous forme de labyrinthe, de mettre directement en dialogue la diversité des opinions et des récits sur les conflits qui ont marqué le pays.

Les différents vécus et perspectives sont affichés côte à côte, reflétant les dilemmes qui se posent face à cette histoire fragmentée. Le visiteur peut alors se sentir désorienté et confus, mais les jeunes guides qui l'accompagnent dans cette visite l'amènent à exprimer son point de vue, et un dialogue s'échange autour de ces mémoires enfin partagées. Itinérante, l'exposition s'est déployée sur l'ensemble du pays, permettant aux jeunes qui l'accompagnaient de découvrir la complexité de leur histoire et de s'y confronter au travers de sessions de dialogues intergénérationnels. Au cours de ces rencontres, des cartographies des conflits sont produites collectivement.

À plus long terme, cette expérience se poursuivra par la généralisation de ces échanges autour de la promotion de ces multi-mémoires pour une multi-histoire commune ; elle vise pour ce faire une audience politique et nationale. Ce qui reste une tâche ardue.

Pour plus d'informations : www.sdclebanon.org ;
Facebook : SDCLebanon



© Photo SDC

acteurs des mémoires acceptent les tensions qui pourraient émerger ou être générées par cette pluralité.

La notion de pluralité soulève cependant différentes questions et défis auxquels les acteurs de la mémoire doivent faire face. Comment respecter la diversité sans céder au relativisme ou au négationnisme ? Comment articuler et alimenter le travail des mémoires en lien avec les processus de recherche de vérité historique et judiciaire ? Comment assurer que la pluralité des mémoires n'empêche pas la construction d'une mémoire collective commune, nécessaire à l'équilibre de la société ?

Paradoxalement, ce défi est aussi une fantastique opportunité d'enrichir l'histoire existante en révélant certains pans de l'histoire méconnus ou, dans des contextes où il n'existe pas de processus judiciaire ni historique, de lutter contre l'oubli en rappelant l'histoire et ses victimes. Par ailleurs, par le croisement des récits, ce travail contribue à consolider des faits en permettant d'identifier et confirmer les événements et ainsi de résister aux risques de révisionnisme ou de négationnisme. Au Pays basque, le projet MemoriaLAB a choisi de valoriser les récits en faisant émerger les faits des récits des participants plutôt qu'en les imposant *a priori*.

Au Liban, l'organisation Sustainable Democratic Centre a conçu une exposition itinérante qui, sous forme d'un labyrinthe, plonge les visiteurs au cœur de l'histoire plurielle de leur pays et les invite à réfléchir sur ses contradictions.

La pluralité des voix

La pluralité s'affirme aussi par la pluralité des personnes et des groupes qui initient et participent au travail mémoriel. Cette pluralité est essentielle pour intégrer et faire accepter la multiplicité des narratifs tout au long de ce travail : pluralité des voix, pluralité des partenaires et des membres des organisations actives dans ce travail.

Des organisations comme Healing Through Remembering ont placé la participation et la pluralité au cœur de leur pra-

tique en s'assurant qu'à chaque étape de la conception de leur projet des représentants des anciens groupes en conflit soient associés. Ce processus participatif est long et potentiellement porteur de tensions, mais il est aussi un puissant instrument pour le rapprochement et pour la reconnaissance des souffrances vécues par les différents groupes.

« Il a fallu des mois, voire des années, pour que certaines personnes acceptent de s'asseoir dans la même pièce, le même espace que ceux qu'ils considéraient comme l'« autre partie » dans le conflit. Au début, des réticences subsistaient, mais après l'appréhension initiale, les gens ont participé. »

(Triona White Hamilton, *Healing Through Remembering*)

L'acceptation et l'appropriation du travail des mémoires reposent aussi largement sur la capacité des organisations à intégrer au sein de leur structure des personnes qui appartiennent aux différents groupes qui étaient en conflit. Cette pluralité est une nécessité pour éviter que l'organisation ne soit perçue comme partisane, et donc non crédible par une partie de la population. Dans le travail de collecte des témoignages, la représentation des différents groupes en conflit est une première garantie pour créer les relations de confiance nécessaires pour que les personnes témoignent et rendent public leur témoignage, mais aussi pour qu'ils soient entendus.

En Croatie, Documenta a mené un impressionnant travail de collecte de témoignages auprès des victimes des violences qui ont endeuillé le pays depuis 1941. L'organisation s'est notamment efforcée de donner la voix à ceux qui sont généralement exclus de l'histoire officielle (les minorités ethniques ou religieuses, les femmes, les jeunes), valorisant la collecte de récits oraux (audio ou vidéo) permettant aux témoins de s'exprimer sans intermédiaire.

Mémoires personnelles sur la guerre et les violences politiques.

Documenta (Croatie)

Depuis 2004, Documenta est engagé dans un travail de mémoire qui s'inscrit en complémentarité d'initiatives visant à renforcer le dialogue et la demande de justice ; la complémentarité des objectifs que l'organisation poursuit rend son travail unique.

L'organisation travaille dans un contexte où les débats concernant les faits de guerre ayant eu lieu en Croatie, Yougoslavie et dans les pays d'ex-Yougoslavie de 1941 à 2001 sont toujours très vifs. Ces faits de guerre font l'objet d'un questionnement public constant, hanté par des propos et positions révisionnistes. Pour ces raisons, Documenta s'est donné comme mission de contribuer à réaffirmer la réalité des faits et également d'initier et de renforcer les processus personnels et sociétaux de traitement du passé pour construire une paix durable.

Grâce aux réseaux de confiance que l'organisation a développés, Documenta a collecté depuis 2001 plus de 500 témoignages sous format audio et vidéo et contacté plus de mille personnes. Le choix des témoignages est guidé

par la volonté de représenter une diversité de lieux, de communautés ethniques, d'âges, et notamment de donner la voix à ceux généralement exclus de l'histoire officielle (rescapés, minorités, groupes marginalisés). Ces récits sont accessibles sur une plateforme Internet « Croatian memories », pour toute personne désireuse de les découvrir.

Par ces témoignages, le centre veut montrer qu'il est possible d'obtenir une compréhension approfondie des troubles et des conflits, notamment dans leurs aspects cachés.

Depuis de nombreuses années maintenant, des courtes vidéos sont réalisées annuellement dans le cadre d'une large campagne télévisée, dans lesquelles des citoyens partagent leurs attentes en matière de justice. Ces personnes représentent différentes communautés ethniques ou régions, contribuant ainsi à une meilleure reconnaissance de l'expérience et des souffrances des uns et des autres. Nombreuses sont les personnes qui ayant participé au projet de collecte de témoignages ont prêté leur visage et leur voix à cette campagne, affirmant ainsi la complémentarité du travail de mémoire et de justice.

Pour plus d'informations :

www.documenta.hr



© Photo DOCUMENTA

DIALOGUE

Face à la pluralité de la mémoire, la création de cadres de dialogue s'est imposée comme une nécessité, une nécessité pour permettre une reconnaissance mutuelle des souffrances vécues, mais aussi l'élaboration conjointe d'un récit capable d'intégrer la pluralité des vécus. L'adhésion autour d'un récit commun est en effet un point de départ essentiel pour penser un nouveau projet de société en rupture avec les clivages hérités de la violence.

Face à des événements aussi graves qu'un génocide, certaines organisations ont fait le choix de ne pas figer le débat autour du mot, car les faits sont indéniables, et le maintien d'un dialogue est la priorité.

Ce travail vise à faire connaître des pans d'histoire méconnus, mais aussi à amorcer un changement des perceptions comme des relations, qui exige du temps et de la persévérance. Face à ces défis, les pratiques des acteurs de la mémoire révèlent une diversité d'approches et de méthodologies où l'innovation et la créativité occupent une place importante.

Dialogue et quotidien

Certains acteurs ont su connecter de façon surprenante les mémoires passées avec des usages (musique, cuisine...) et des objets du quotidien. En partant du quotidien, le travail permet ainsi d'interroger le conflit en sortant du drame, mais aussi d'atteindre le plus grand nombre en se connectant avec la vie de tous les jours. Par ailleurs, au-delà du conflit, ces pratiques et objets du quotidien créent du lien en permettant aux participants de partager leurs propres souvenirs tout en apprenant des autres.

En Irlande du Nord, l'organisation Healing Through Remembering a engagé pendant près d'une décennie un long processus de dialogue et de consultations réunissant des représentants des groupes anciennement en conflit qui a abouti en 2011 à une exposition où les histoires des uns et des autres coexistent.

Les objets du quotidien détournés par le conflit.

Healing Through Remembering (Irlande du Nord)

Healing Through Remembering est une organisation intercommunautaire dont les membres proviennent de différents groupes d'appartenance (politique et religieux) mais qui ont décidé de travailler ensemble sur le passé conflictuel de l'Irlande du Nord. Au niveau officiel, les processus de réconciliation et de justice transitionnelle qui ont eu lieu étaient très politisés et clivés, et, même si le gouvernement réunit aujourd'hui les deux principaux partis politiques, il n'a pas permis l'élaboration d'un narratif commun. Sans récit commun et face à des représentations contrastées sur l'histoire du conflit en Irlande du Nord, la société, et notamment les enseignants, peinent à aborder l'histoire.

Avec l'exposition «Everyday Objects Transformed by the Conflict⁴», Healing Through Remembering a fait le choix de valoriser la diversité et de sortir du politique pour interroger le quotidien des gens pendant le conflit. Après le recensement de près de 420 000 objets auprès de collecteurs privés et publics, cinquante objets ont finalement été retenus et empruntés. Les histoires exposées sont à la fois uniques et de tous les jours. Au dos d'un ticket de bus, on peut notamment lire : «Si vous avez des informations concernant des meurtres, des explosions ou d'autres crimes sérieux, appelez L'DERRY 2340 en toute confiance.»

Les objets choisis représentent la diversité des perspectives : protestants, unionistes, loyalistes et catholiques, nationalistes/républicains, victimes, survivants, forces de l'ordre... Chaque objet est accompagné d'une étiquette qui a été rédigée par le propriétaire de l'objet, expliquant la signification qu'il lui donne. Le choix de s'intéresser aux

⁴ Objets du quotidien transformés par le conflit.

Dialogue et art

objets du quotidien a rendu l'exposition accessible à un grand nombre de citoyens tout en les aidant à raconter leur histoire d'une manière non dramatique. L'exposition n'a pas pour but de s'accorder sur une seule et unique version de l'histoire, mais au contraire de laisser les gens provenant de différents milieux parler pour eux-mêmes.

L'exposition réalisée par Healing Through Remembering a été très participative dès sa conception. Des groupes de discussion constitués de volontaires, membres de HTR, de collectionneurs ont été formés. L'organisation est en fait persuadée que le processus de dialogue et de concertation qui a conduit à l'élaboration de l'exposition est aussi important que l'exposition elle-même.

Ce processus long de près d'une décennie a permis à certains participants des différents groupes de discussions formés de vaincre leurs propres réticences, mais aussi de concevoir une exposition à la hauteur des aspirations de la population d'Irlande du Nord. Les différents groupes de discussion ont notamment souhaité que les histoires soient présentées côte à côte, même si cela pouvait impliquer qu'elles se contredisent. Par ce choix, ils voulaient soutenir qu'en dépit des différentes représentations qu'ils ont, ils peuvent aujourd'hui vivre ensemble.

Pour plus d'informations :

www.healingthroughremembering.org

L'utilisation de l'art (musique, arts plastiques, théâtre...), en se distanciant d'une approche uniquement cognitive, permet d'approcher les dimensions plus émotionnelles et profondes de la mémoire, mais aussi de créer des modalités de rencontre de l'« autre » moins menaçantes. La création artistique est également un canal important pour stimuler et accompagner l'expression de vécus que la peur, le déni ou le refoulement ont parfois occultés. Au Royaume-Uni, Music Action International utilise le chant avec des réfugiés qui ont été victimes de tortures dans leur pays d'origine. Par le chant, ils retrouvent progressivement confiance en eux et prennent place dans leur communauté d'accueil. En valorisant la créativité des individus, l'art permet ainsi d'amorcer le processus de changements en aidant à imaginer des alternatives à la violence et à la destruction. Par la métaphore et à travers la fiction, la création artistique peut notamment accommoder une multitude de récits en mettant en dialogue les mémoires comme les époques et ainsi révéler l'histoire dans sa complexité.

Au Pays basque, le MemorialLAB a développé des méthodologies innovantes permettant de bousculer la vision du conflit basque et d'amorcer un dialogue après plusieurs décennies de silence.



© Photo HTR

Laboratoire créatif des mémoires.

MemorialLAB (Pays basque - Espagne)

Après près de quarante ans de violence et de silence, l'annonce d'un cessez-le-feu « permanent » par l'ETA en octobre 2011 a ouvert de nouvelles perspectives, offrant une opportunité unique de dialogue. Dans ce contexte, trois fondations avec une vaste expérience de culture de la paix (musée de la Paix de Guernica, Bakeola et Gernika Gogoratuz), accompagnées de deux experts en méthodologie (Iñigo Retolaza et Alex Carrascosa), ont initié en 2013 le projet MemorialLAB conçu comme un « laboratoire de la mémoire sociale ».

Le MemorialLAB s'organise autour de groupes de citoyens volontaires (20 à 25 personnes par session de deux jours) qui représentent un microcosme de la société basque au niveau culturel, linguistique comme idéologique, élément essentiel pour construire ensemble une mémoire sociale inclusive. Rassembler des groupes mixtes s'est révélé être une tâche difficile. Bien souvent, la seule transmission qui existe dans les familles est le silence, et il est donc difficile, notamment pour les jeunes, de se connecter avec une réalité qu'ils ne connaissent pas. Face à ce défi, le projet a développé une méthodologie innovante.

Les réunissant pendant deux jours et à distance de leur foyer, le MemorialLAB permet d'explorer avec les participants leur mémoire propre

mais aussi la mémoire des autres en évoluant progressivement de l'individuel au collectif. Le travail à partir des individus a notamment permis d'aborder les différentes émotions et ressentis liés à l'expérience du conflit et de leur donner du sens, de façon individuelle mais aussi collective. La méthodologie employée a choisi de valoriser les récits avant les faits, évitant d'imposer des faits mais souhaitant les faire émerger des récits.

La riche variété de méthodes utilisées par MemorialLAB, à travers l'expression artistique et corporelle, a permis d'engager de manière plus « légère » le processus complexe de construction d'une mémoire sociale inclusive.

En partant du niveau individuel, le projet MemorialLAB ambitionne progressivement d'amorcer un mouvement social plus large capable d'offrir une autre vision de la réalité sociale et de ses expériences concernant le conflit basque.

Pour plus d'informations :

www.museodelapaz.org et www.bakeola.org



© Photo MEMORIALAB

Dialogue et gestion des risques

Au cœur du travail mémoriel se trouve la parole meurtrie de ceux qui ont été victimes des violences et les traumatismes que cette parole peut réveiller. Face au risque de réveiller des traumatismes, le travail de mémoire doit adopter une attitude prudente.

“ Nous partons de l’hypothèse que nous faisons du bien. Jusqu’à quel point prend-on en compte le risque qu’amène notre travail ? ”

(Christoph Sperfeldt, Université nationale d’Australie)

Cette prudence nécessite d’accepter le silence de ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas parler, la mémoire étant encore trop vive ou douloureuse, ou de ceux pour qui le silence est un choix, leur manière de gérer le trauma. Il s’agit aussi d’identifier et accompagner ceux qui ne parlent pas, non pas par choix, mais parce qu’ils ont été trop longtemps contraints au silence. La question des traumatismes affecte aussi les membres des organisations engagées dans ces initiatives qui au quotidien sont confrontés à l’horreur sans avoir toujours les ressources pour y faire face. Le risque de trauma vicariant chez les membres des associations est d’autant plus fort chez les personnes qui ont elles-mêmes été confrontées à la violence.

Au risque de (re-)traumatisation s’ajoute parfois les risques sécuritaires pour les organisations et ceux qui témoignent et qui, en révélant des pans cachés de l’histoire, bousculent les narratifs dominants et révèlent les responsabilités de ceux qui ont participé aux violences.

En intégrant des mécanismes de gestion des traumatismes et des risques sécuritaires, il s’agit d’assurer que ces initiatives ne portent pas préjudice à ceux qu’elles sont censées servir au présent comme au futur. Le travail de Music Action International montre comment d’un travail thérapeutique peut progressivement émerger un travail mémoriel qui respecte le rythme et les besoins des victimes.

Soigner par la musique.

Music Action International (Royaume-Uni)

Depuis 2011, Music Action International développe et anime «Stone Flowers», un projet musical créatif thérapeutique avec des personnes ayant survécu à la torture dans leur pays d’origine et vivant maintenant en exil. Le projet est réalisé en partenariat avec Freedom from Torture, une fondation britannique de soutien médical, psychologique et de réhabilitation sociale des survivants de la torture.

Les traumatismes ressentis suite à la violence extrême sont souvent aggravés par la douleur causée par l’exil et les procédures inhumaines de demande d’asile. Les traumatismes ont un effet délétère sur la mémoire, et cela peut avoir un impact dévastateur lorsque l’on demande à des survivants de justifier leur demande d’asile. «Stone Flowers» fait appel à la musique et à la créativité pour permettre aux participants de renouer avec leurs expériences émotionnelles et physiques dans un environnement sûr, de reprendre contact avec des souvenirs positifs de leur pays avant l’apparition du traumatisme, de laisser libre cours à leur expression par le biais de la musique et du chant sans utiliser de mots, ainsi que de chanter dans leur langue maternelle et celle d’autres participants. La musique est utilisée dans ce contexte pour atténuer les effets des traumatismes et de l’isolement, avec pour objectif d’améliorer la santé mentale des participants et d’accompagner leur intégration dans des communautés souvent hostiles en créant un cadre de confiance et d’échange entre participants de différents pays. Au fil des ans, la création de musiques originales a progressivement permis aux participants de partager des événements agréables et plus douloureux, tout comme elle les a aidés à retrouver confiance en eux.

Le projet « Stone Flowers » ajoute un élément supplémentaire à l'utilisation thérapeutique de la musique par le biais de concerts publics présentant les travaux originaux des groupes accompagnés par le projet. Il peut être très difficile pour des survivants de la torture vivant en exil de se produire en public, car eux-mêmes ou leur famille pourraient encore être en danger ; les traumatismes peuvent engendrer de l'anxiété, des « flash-backs » et des crises de panique, empêcher les gens de se sentir en sécurité dans leur communauté locale. De plus, la plupart des participants n'ont aucune pratique de la musique et ne se sont jamais produits en public. En dépit de ces obstacles, le spectacle est une opportunité unique pour les survivants de restaurer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, souvent dégradée, de les rendre visibles, de mettre en place des interactions avec leur communauté locale et de partager un message important. Enfin, le succès de leur musique permet aux survivants de contribuer à la vie communautaire, et de s'exprimer publiquement, notamment dans le cadre d'un documentaire où chacun raconte son histoire (la plupart sous couvert d'anonymat), réalisant ainsi un travail de sensibilisation sur les violations subies.

Pour plus d'informations : <http://musicaction.org/>



© Photo Marc Sethi

RESPONSABILITÉ

Comme les responsabilités des crimes les plus graves sont souvent multiples (internationale, historique, politique, sociétale ou encore morale), les « responsabilités des mémoires » sont aussi multiples.

Rappelant l'équilibre qui lie le passé, le présent et le futur dans le travail de mémoire, sa responsabilité incombe aussi bien à ceux qui ont vécu et contribué à la violence qu'à ceux qui en subissent les conséquences indirectes au présent, ou ceux qui pourraient participer à refonder un projet de société en rupture avec le conflit et la violence au-delà même des frontières des pays affectés par la violence.

« Ce n'est pas une tâche qui doit être laissée aux seuls survivants, il faut partager cette responsabilité. En tant qu'être humain, il y a toujours une part de responsabilité que nous portons et que nous devons prendre en charge. »

(Vesna Teršelič, Documenta, Croatie)

Responsabilité des populations divisées par le conflit

Dans un contexte marqué par des violences récentes où les blessures sont encore vives, les groupes anciennement en conflit tendent à rester figés dans des identités globalisantes : « eux » (la figure de l'ennemi) et « nous » (les victimes). Les narratifs sur le conflit se figent alors dans des points de vue irréconciliables. C'est l'ensemble du groupe qui est étiqueté comme « victime » ou « criminel ». Les nuances disparaissent, gommant la réalité de contextes où des individus peuvent être tour à tour victime puis auteur de crime.

L'ébranlement de ces identités héritées des conflits est donc une nécessité pour pouvoir amorcer un processus mémoriel honnête, où chacun peut analyser son rôle dans la violence, mais aussi reconnaître les souffrances vécues par l'autre groupe, étape essentielle pour penser un avenir commun. Présent en Serbie et en Bosnie-Herzégovine, le Center for non-violent action (CNA) travaille depuis 2002 avec des

Des ex-combattants devenus défenseurs de la paix.

Center for non-violent action
(Serbie et Bosnie-Herzégovine)

Le CNA travaille dans un climat dominé par les discours nationalistes. En effet, en Serbie et en Bosnie-Herzégovine, les commémorations divisent les gens davantage qu'elles ne les unissent, en alimentant bien souvent le souvenir de l'ennemi et son propre statut de victime dans le déni des autres victimes.

En 2002, le CNA a décidé de s'adresser aux vétérans de différentes armées qui se sont affrontées lors de la guerre de l'ex-Yougoslavie dans les années 90. C'est parce qu'ils ne faisaient l'objet d'aucune attention et étaient perçus comme les plus radicaux des idéologues nationalistes que le CNA a décidé de travailler avec eux.

Les activités menées avec les vétérans ont débuté sous la forme de forums publics appelés «Four Views», où les ex-combattants revenaient sur leurs expériences de guerre, leurs motivations avant et maintenant. Lors de ces échanges, l'accent était mis sur l'ouverture au dialogue et la déconstruction de l'image de l'ennemi. Après plusieurs formations et forts de ces nombreux échanges, en 2008 le CNA a organisé des visites communes avec des organisations de vétérans d'«anciens ennemis» dans des lieux de souffrances et de crimes pour rendre hommage aux victimes des deux côtés. Du fait que ces visites intègrent aussi de lieux où se sont déroulés des atrocités qui ne sont pas reconnues, ils sont des rappels importants de crimes qui sont niés dans les différentes communautés. Ces visites contribuent ainsi la reconnaissance de victimes qui étaient ignorées

Une étape supérieure a été franchie lorsque les vétérans se sont rendus à des cérémonies de commémora-

tions officielles et publiques pour rendre hommage aux victimes civiles de leur groupe et du groupe «ennemi», créant ainsi la surprise et la confusion au sein des communautés locales. Ces activités et projets ne sont pas sans risques. En y prenant part, les vétérans peuvent être considérés comme des traîtres ; certains ont même été menacés de mort.

Par cette initiative, le CNA s'est mis au défi de mener un traitement approfondi et non sélectif sur le passé dans lequel chacun est encouragé à mettre ses actions et ses responsabilités en examen, étape cruciale avant de s'engager dans le travail de réconciliation par-delà les frontières. Actuellement, le CNA poursuit ses efforts avec les groupes d'ex-combattants et souhaite continuer l'identification de sites de crimes inconnus et non reconnus, ce qui constituerait un grand pas en termes de préparation du grand public pour une réconciliation non sélective et inconditionnelle.

Pour plus d'informations :

<http://nenasilje.org/en>



© Photo CNA

représentants des vétérans des différentes armées qui se sont affrontées en ex-Yougoslavie. Par cette initiative, le CNA bouscule les représentations des vétérans en les confrontant aux crimes commis par leur propre armée et en les invitant à commémorer avec les victimes.

Responsabilité des autorités nationales et internationales

Le travail mémoriel s'intéresse particulièrement à des crimes d'extrême gravité (crimes contre l'humanité, de guerre et de génocide) et de grande ampleur (violence de masse) où l'appareil répressif étatique (police, tribunaux, armée, administration publique...) et les institutions porteuses d'idéologies et de valeurs (institution scolaire, média, religion...) ont souvent été les initiateurs et les relais de la violence verbale comme armée, ou parfois des témoins impassibles.

Si le rôle des autorités est souvent clef dans les processus qui précèdent et qui accompagnent la violence, il l'est aussi dans la reconstruction post-conflit. Il s'agit alors pour ces autorités de s'inscrire en rupture avec les discours et les pratiques qui ont conduit à la violence, pour proposer un nouveau projet de société. Par ailleurs, la mondialisation et la création des institutions internationales créent des responsabilités qui dépassent les limites des zones de conflit, tant dans les crimes que dans leur prévention.

Au niveau officiel, la fin du xx^e siècle a été marquée par une vague d'excuses pour des injustices commises dans un passé lointain (esclavage, colonisation, Holocauste...) ou plus récent (apartheid, génocide rwandais...). Dans certains cas, les expressions de regrets et les aveux se sont accompagnés d'une indemnisation ou promesse d'indemnisation financière. Mais comment s'articulent ces initiatives officielles avec le travail mémoriel au niveau sociétal ? En quoi ces initiatives sont porteuses de changements ?

Le travail du CEC, s'il ne traite pas directement des crimes internationaux, permet de révéler les mécanismes de propagande qui ont justifié la tragique entreprise coloniale de la Belgique au Congo (actuellement République démocratique du Congo – RDC). Ce travail pointe aussi la manière dont les discours de propagande ont imprégné

l'inconscient collectif et nourrissent encore aujourd'hui les stéréotypes en Belgique comme en RDC, mettant ainsi en lien la propagande coloniale avec la responsabilité des citoyens belges et congolais d'aujourd'hui dans la perpétuation des stéréotypes hérités de la période coloniale.

Responsabilité des générations à venir

Comment gère-t-on l'héritage historique, sa culpabilité historique ? Jusqu'à quand doit-on porter cette responsabilité quand on est par exemple petite-fille de SS ou de rescapé ?

(Barbara Boender, NIOD, Pays-Bas)

Au-delà des populations directement affectées par le conflit, le traumatisme ou la mémoire d'un conflit se transmet d'une génération à une autre, franchissant parfois les frontières des pays affectés par ces violences. Même en exil, ceux qui ont connu la violence continuent à porter et transmettre cette mémoire traumatique, souvent figée selon les lignes de clivages hérités du conflit.

Les jeunes sont alors les victimes de tensions et de malaises irrésolus, et cela, même s'ils n'ont pas connu ces violences. Rendus victime ou bourreau par une identité qu'ils n'ont pas toujours choisie ou qui ne reflète pas leur vécu, ces logiques d'appartenance exacerbent la méfiance et, dans certains cas, peuvent prendre des tournures violentes au présent.

Toutefois, loin d'être un processus statique et figé, la mémoire des groupes en conflit peut se renouveler en fonction des expériences vécues, mais aussi de la manière dont ces événements sont commémorés et transmis aux nouvelles générations. Si ces jeunes sont et resteront les héritiers de cette histoire, il s'agit de savoir ce qu'ils en garderont et comment ils la feront évoluer. En éveillant les jeunes sur l'importance d'une analyse critique et plurielle du passé comme de sa transmission, ils pourront peut-être se libérer du poids de cette dette lignagère d'offense (victime) ou de culpabilité (bourreau). Ce processus est fondamental pour que ces nouvelles générations puissent imaginer un autre avenir.

Tabou historique et persistance des préjugés.

Coopération par
l'éducation et la culture (Belgique)

La Coopération par l'éducation et la culture (CEC) est une ONG belge qui soutient activement des projets de développement dans le domaine de la culture, de l'éducation et de la formation dans les pays du Sud. CEC organise également des activités d'éducation au développement en Belgique dans lesquels la priorité est mise sur la réflexion, les échanges d'idées et la prise de conscience du blocage que représente l'ignorance au sein de nos sociétés des valeurs culturelles et humaines du Sud.

Depuis quinze ans, CEC est engagée dans la déconstruction des stéréotypes attachés aux représentations de l'Afrique et des Africains en général. En tant qu'ex-puissance coloniale, la Belgique a laissé dans les mémoires des Belges et Congolais vivant en Belgique et en République démocratique du Congo (RDC) une empreinte marquante. En se nourrissant des archives présentes en Belgique et en RDC, des recherches produites «là-bas» comme «ici», et en s'appuyant sur une équipe belgo-congolaise, le travail du CEC veille à inscrire son travail dans ce double regard.

Conçue dans la continuité d'une première exposition qui avait été réalisé en 2000, l'exposition «Notre Congo/Onze Kongo» participe au dévoilement de la propagande coloniale belge en présentant une série de documents iconographiques et audiovisuels datant de la période coloniale belgo-congolaise. À travers l'image et le son, CEC propose de comprendre comment les différents canaux de propagande ont autrefois fonctionné pour justifier l'entreprise coloniale. La redondance et la répétition monotone des slogans sont à la source d'un inconscient collectif lié à la colonisation. Cette exposition questionne aussi la per-

sistance des stéréotypes tant du côté du public belge que congolais quant aux mémoires coloniales. L'exposition a été conçue de manière à être itinérante, afin d'aller à la rencontre de plusieurs publics, mais en mettant un accent particulier sur le public jeune aussi bien en Belgique qu'en République démocratique du Congo. Elle est également mise à disposition de différents acteurs associatifs, culturels ou du monde enseignant.

Parallèlement à ses expositions et présentations, CEC propose de multiples activités en lien avec la thématique des stéréotypes persistants et des mémoires conflictuelles liées à la colonisation (projection de film, rencontres...). De fait, l'actualité rappelle quasi-quotidiennement que la déconstruction des stéréotypes est un travail de longue haleine.

En Belgique, l'exposition suscite de nombreuses discussions. Elles sont le reflet de ces mémoires conflictuelles latentes en Belgique. Ces débats sont, pour CEC, un des résultats positifs et attendus de l'action initiée : engager un dialogue après une longue période de non-dits et de tabous.

Pour plus d'informations :

www.cec-ong.org
[org](http://www.cec-ong.org)



© Photo CEC

Responsabilité au nom d'une humanité commune

La responsabilité des mémoires n'est pas uniquement l'affaire de ceux qui ont vécu ou ont été impliqués (directement ou indirectement) dans la violence ; elle est l'affaire de tous, au nom des principes d'humanité que ces crimes bafouent.

Le travail des mémoires répond aux défis posés par un monde de plus en plus connecté et, paradoxalement, de plus en plus polarisé, où la violence et ses conséquences terribles sont relayées quotidiennement sur les écrans et se diffusent au-delà des frontières des pays en guerre.

Face à la persistance et la proximité des guerres, la réflexion critique sur la violence passée comme présente est une nécessité pour éclairer les dangers liés à la régression démocratique, prévenir la violence mais aussi réaffirmer l'importance du vivre-ensemble et de la solidarité. En accordant une place aux histoires d'espoir, le travail des mémoires peut en effet être une source d'inspiration positive et aider à surmonter le sentiment d'impuissance en témoignant des choix et des attitudes de ceux qui ont choisi de ne pas céder à la haine.

« Tout au long de l'histoire, l'homme a fait la guerre, mais il a également construit la paix. La solidarité interhumaine, la dignité et l'amitié sont des valeurs que même une guerre ne peut pas détruire. La Déclaration universelle des droits de l'homme, établie le 10 décembre 1948 (après les souffrances cruelles des deux guerres mondiales), a posé un jalon majeur dans l'histoire. La Déclaration continue à être un cadre de référence crucial pour juger et condamner les crimes actuels contre l'humanité⁵. »

Par le jeu, l'organisation de jeunesse Tumult engage une réflexion avec les jeunes Belges sur leur capacité à exercer leur esprit critique et leur capacité de choix face à la guerre et la violence. En plaçant les jeunes dans le contexte de la Première Guerre mondiale, le jeu illustre aussi les évolutions que la Belgique a connues en termes de droits et de libertés.

⁵ Pierre de touche. Guide pour des projets de qualité autour de l'éducation à la mémoire, Belgique, Bijzonder Comité voor Herinneringseducatie, 2015, p. 35.

Jeu de rôle sur la 1^{er} Guerre mondiale.

Tumult (Belgique)

Tumult est une organisation de jeunesse belge fondée en 1964 pour défendre la position des objecteurs de conscience et promouvoir l'éducation à la paix. S'adressant aux enfants, aux jeunes mais aussi à leurs éducateurs, l'organisation travaille autour de trois axes qui sont : gérer les conflits et traiter de la violence entre les gens, stimuler le dialogue interculturel entre les groupes et explorer la guerre et la paix à l'échelle du monde.

Développé pour les jeunes de 12-16 ans, le jeu de rôle « Dilemme 14/18 » présente le parcours de 22 personnages qui ont vécu pendant la période de la guerre (14-18). Le jeu confronte les jeunes aux choix difficiles d'une personne vivant pendant la période de la Première Guerre mondiale. Chaque groupe se met dans la peau d'une de ces personnes.

En mettant les jeunes dans un contexte politique et historique donné, le jeu cherche à leur montrer l'importance du contexte dans les choix que l'on fait. Il essaie aussi de montrer que ces personnes n'avaient pas les mêmes possibilités de choix que ceux que nous avons aujourd'hui et les questionne sur leur capacité à faire des choix et à être des penseurs critiques.

Pour plus d'informations :

www.tumult.be



© Photo TUMULT

RECOMMANDATIONS

De Belfast à Sarajevo en passant par Beyrouth, Amsterdam et Bruxelles, cette publication a choisi de mettre en avant les expériences d'acteurs engagés dans le travail mémoriel. Au quotidien et avec persévérance, ces acteurs s'investissent pour que les tragédies d'un passé (parfois encore brûlant d'actualité) ne se reproduisent pas, en rappelant notre humanité et notre responsabilité communes.

Modestement, ces rencontres ont permis de faire émerger des tendances et des points d'attention communs et qui permettent d'éclairer les enjeux et les défis de ces initiatives. Ces constats, qui sont résumés ci-dessous, doivent toutefois être considérés avec précaution, en rappelant que le travail des mémoires demeure étroitement lié aux contextes et qu'il n'existe pas de modèle unique transposable.

Ces rencontres ont enfin été l'occasion de rappeler l'importance des enjeux mémoriaux dans un contexte mondial troublé où la violence persiste et les fossés se creusent.

Malgré la pluralité du monde, de l'Europe et des nations, les sociétés apparaissent de plus en plus polarisées et les principes de la démocratie et des droits humains contestés, notamment par ceux qui se trouvent à la marge et ne se sentent ni reconnus ni entendus. Les défis d'un travail des mémoires orienté vers le dialogue et la prévention des conflits sont donc de taille, mais confirment son importance.

Équilibrer le passé, le présent et le futur

Le travail mémoriel est une lecture du passé en vue d'éclairer le présent et de construire le futur. La question du temps est donc centrale. Ni trop ni pas assez de mémoire, il s'agit de trouver un équilibre permettant au passé d'exister sans qu'il n'inhibe les possibilités de penser le présent et le futur.

Dans des contextes marqués par des conflits récents, les enjeux de la reconstruction sont multiples et le besoin de mémoire s'exprime rarement spontanément. La connaissance du contexte et des besoins particuliers des différentes couches de la société est donc essentielle pour juger du/des moment(s) opportun(s) pour s'engager dans un processus mémoriel.

Jusqu'à récemment, l'éducation à la mémoire en Europe occidentale était uniquement consacrée à la Première et à la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, des organisations construisent des ponts entre le travail éducatif qu'ils mènent sur l'Holocauste et d'autres contextes touchés par la violence extrême. Leur travail permet d'éclairer, au-delà des spécificités, les mécanismes malheureusement intemporels de la violence et de la discrimination.

Intégrer la pluralité

Lecture d'un individu ou d'un groupe sur son expérience, la mémoire est multiple, surtout si elle se réfère à une histoire conflictuelle. De fait, la pluralité est une condition du travail mémoriel et nécessite d'assumer les contestations et les tensions qui l'accompagnent nécessairement.

La pluralité s'affirme aussi par la pluralité des personnes et des groupes qui initient et participent au travail des mémoires. En effet, l'acceptation et l'appropriation de ce récit pluriel requièrent que chaque groupe se sente valablement associé tout au long du processus.

Le choix de la pluralité nécessite cependant de poser des balises éthiques pour éviter de propager des discours négationnistes et céder au relativisme. Paradoxalement, ce choix représente aussi une fantastique opportunité d'enrichir et de consolider la connaissance du passé si ces initiatives permettent de croiser les récits et d'intégrer des pans de l'histoire méconnus. Cela devra toutefois se faire en complémentarité avec le travail d'établissement des faits mené par les juges, les historiens ou encore les politologues.

Mettre en dialogue

Face à la pluralité des mémoires et aux contestations qu'elles suscitent, le dialogue est une nécessité pour permettre la reconnaissance mutuelle des souffrances vécues et l'élaboration d'un récit capable d'intégrer la pluralité des vécus.

Ce processus de dialogue vise des changements cognitifs comme émotionnels aux niveaux individuel et collectif. La complexité de ces changements exige du temps, et souvent de la créativité. Le recours à l'expression artistique offre ainsi des modalités de rencontre moins « menaçantes », mais est aussi plus apte à stimuler l'empathie et l'expression de réponses innovantes.

Les initiatives mémorielles ne sont cependant pas sans danger et peuvent réveiller des traumatismes comme des risques sécuritaires pour ceux qui parlent comme pour les membres des organisations qui accompagnent ces processus. L'analyse et la prise en compte de ces risques sont cruciales pour éviter qu'elles ne portent préjudice à ceux et celles qu'elles sont censées aider.

Partant du singulier pour aller vers un discours collectif, la mise en dialogue des mémoires est un travail de longue haleine. Malgré la volonté affichée des organisations de s'articuler avec les processus nationaux et internationaux, ces actions demeurent souvent trop confidentielles et limitées au niveau local.

Questionner les responsabilités

La responsabilité d'engager le travail des mémoires est multiple. Cependant, les enjeux varient selon les acteurs qui portent ce processus et en fonction de leur rôle avant et pendant le conflit, leur proximité avec la violence et ses conséquences et leur capacité à participer à la refondation d'une société en rupture avec le conflit.

Pour les populations directement affectées par le conflit, il s'agit d'ébranler les identités héritées du conflit (« eux/

l'ennemi » et « nous/les victimes ») pour permettre une lecture honnête du passé et penser un avenir en rupture avec la violence.

Loin d'être un processus statique et figé, la mémoire des groupes en conflit peut se renouveler en fonction de la manière dont ces événements sont transmis aux nouvelles générations. Pour ceux qui ont reçu la violence en héritage, l'analyse critique et plurielle du passé comme de sa transmission est essentielle pour qu'ils aient le courage de se libérer du poids de cette dette.

Le travail mémoriel s'intéresse particulièrement à des crimes de masse où les autorités politiques, répressives comme morales ont souvent été des initiateurs et/ou des relais de la violence, parfois des témoins impassibles. En tant que détenteur d'autorité, leur rôle est clef dans un processus qui vise à poser les conditions institutionnelles pour prévenir de nouvelles violences.

Enfin et au nom des principes d'humanité que ces crimes bafouent, la responsabilité des mémoires est l'affaire de tous. Elle est fondamentale pour les générations à venir qui restent confrontées à la violence et à la haine, mais qui portent aussi la responsabilité de construire le futur.

RCN Justice & Démocratie
Adolphe Maxlaan 13/17
1000 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 347 02 70
E-mail : info@rcn-ong.be
Site Internet : www.rcn-ong.be

Cette publication et les ateliers qui l'ont nourrie ont été réalisés avec l'aide financière de la Coopération belge au développement, de l'Union européenne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de RCN Justice & Démocratie et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position des bailleurs.

Avec le soutien de :

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**

 **FÉDÉRATION**
WALLONIE-BRUXELLES



© **RCN Justice & Démocratie**, tous droits réservés
Première édition : Juin 2015.
Photos de couverture : Camp de déplacés au Burundi - Pascaline Adamantidis ©

Impression : AZ Print
Mise en page et graphisme : Manta Graphic